

Des représentants peu représentatifs de la société française

Document-ressource de la leçon 8

Le profil sociographique des députés qui suit a été établi sur l'Assemblée nationale de 2012, sauf indication contraire.

Age moyen des députés : 54.6 ans (contre 55,1 en 2007). Elévation continue depuis 1981 (49 ans) sauf pour la législature de 1986.

Age moyen des députés sous la Vème République													
1985	1962	1967	1968	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
48.6	50.8	52.8	51.4	52.9	51.2	49	50.8	50.4	51.9	52.2	53.5	55.1	54.6

Groupe parlementaire le plus jeune : les Verts (50 ans) ; le plus âgé : gauche démocrate et républicaine (essentiellement Front de Gauche avec 61 ans)

Les députés de plus de 50 ans représentent 68% du total des députés ; les moins de 40 ans 9,5% et les moins de 30 ans 0,35%, alors que les 18-36 ans représentent 29% de la population et 26% des inscrits.

Cette tendance est particulièrement forte en France. Comme le souligne Louis Chauvel pour la législature 2007, les élus de moins de 40 ans sont 9 fois moins nombreux que ceux de plus de 60 ans. Le rapport n'est que de 1 à 3 à la Chambre des Communes et à la chambre des députés italienne. En Allemagne, les moins de 40 ans sont 1,5 fois plus nombreux au Bundestag que les 60 ans et plus ; et en Suède 2 fois plus nombreux.

Parité ? ([loi du 6 juin 2000](#))

On compte 153 députées (plus du quart des députés), grâce au choix volontariste des formations de gauche ; elles sont 36,4% du groupe parlementaire socialiste ; 47% du groupe écologiste mais seulement 13,8% au groupe UMP et... 3,45% à l'UDI (mais 1 sur 29 députés).

Evolution de la part des femmes à l'Assemblée nationale en %													
1985	1962	1967	1968	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
1.3	1.7	1.9	1.7	1.7	4	5.5	5.8	5.6	5.9	10.8	12.1	18.5	26.5

La représentation des femmes en politique		
	Année	Part de femmes en %
Députées	2012	26,9
Sénatrices	2011	22,1
Maires	2008	13,8
Conseillères générales	2011	13,9
Conseillères régionales	2010	48
Conseillères municipales	2008	35
Députées françaises au Parlement européen	2009	44,4

Source : Observatoire de la parité, ministère de l'Intérieur

Les « minorités visibles »

On parle de « minorités visibles » à propos des personnes issues d'une immigration non européenne ou originaires des DOM-TOM. Elles sont estimées à 10% du total des Français.

	Nombre	Nb total de députés	En %
2007	3	555	0.54
2012	10	550	1.8

Ces « minorités actives » sont 5,34% dans les conseils régionaux.

Léger progrès uniquement par les formations de gauche avec par exemple la décision du PS de réserver 22 circonscriptions à des candidats issus de ces minorités. L'UMP n'a aucun député de ce type.

L'origine sociale des députés

Les **CPIS** sont sur-représentés (81,5%).

En 2007, 51% des députés viennent du privé et 49% du public (en 2012 respectivement 45% et 55%). Avant d'être élus, la majorité des députés (51,3%) ont eu un emploi financé sur des fonds publics ; 40% en tant que fonctionnaires qui sont ici très largement sur-représentés. Ce ne sont toutefois pas les fonctionnaires à être les plus sur-représentés mais, dans l'ordre : les professions indépendantes supérieures (juristes, avocats, médecins, chirurgiens, vétérinaires) sont plus de 20 fois plus présentes à l'Assemblée nationale que dans l'ensemble de la population française, viennent ensuite les entrepreneurs (plus de 9 fois mieux représentés), et les enseignants (6 fois mieux). Ceux-ci sont en léger déclin dans la législature 2012 au profit des cadres, ingénieurs et fonctionnaires.

Ces catégories socio-professionnelles disposent de ressources multiples favorables à l'élection : capital économique, capital social (réseau relationnel et statut social) et capital culturel (diplôme et capital politique). Elles ont aussi l'avantage de la flexibilité et de la sécurité de l'emploi.

Origine sociale des députés		
Unité : %		
	CSP des députés 2012	Part dans la population active occupée 2010
Agriculteurs exploitants	2,9	2,0
Artis., commerc. et chefs d'entrep.	6,6	6,7
Cadres et prof. intel. sup.	81,5	16,7
Prof. interm.	6,2	24,4
Employés	2,6	28,9
Ouvriers	0,2	21,3

Lecture : 2,6 % des députés sont des employés, cette catégorie socioprofessionnelle représente 28,9 % de la population active occupée en 2010.

Source : Cevipof, données 2012

Employés et ouvriers sont eu très largement sous-représentés : à peine 3% des députés alors qu'ils représentent la moitié de la population active (et encore certains élus ont quitté leur profession d'origine depuis longtemps). Ils représentaient 18,8 % des députés lors de la première législature (1946-1951) de la IV^e République, qui comptait 150 députés communistes sur 522. Ce sera la représentation la plus forte depuis la création de l'Assemblée nationale. Mais en 1958, cette part était déjà revenue à 4 %. La poussée de la gauche aux élections de 1967 conduit à une remontée à 9 % de l'ensemble ouvriers et employés. Mais cette législature est de très courte durée puisque l'Assemblée est dissoute en mai 1968. Par la suite, la représentation des catégories populaires ne va cesser de se réduire (Patrick Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, La Découverte, 2011).

L'origine sociale des élus locaux					
Unité : %					
	Conseillers municipaux (2014)	Maires (2014)	Conseillers généraux (2011)	Conseillers régionaux (2010)	Part dans la population de 15 ans et plus * 2010
Agric. expl.	10,2	13,7	5,4	2,9	0,9
Artis., commer	7,3	3,1	6,1	6,4	3,4
Cadres et prof. intel. sup.	8,0	10,2	32,3	32,2	8,7
Prof. interm.	20,0	18,6	14,4	25,6	13,9
Employés	21,2	7,7	4,7	8,9	16,6
Ouvriers	4,1	1,1	0,4	1,1	13,4
Autres professions	2,1	0,9	3,6	7,6	(1)
Retraités	24,1	42,6	29,9	9,9	(1)
Autres sans activité prof.	3,0	2,1	3,2	5,4	(1)

** Insee - Enquête emploi - moyenne annuelle en France métropolitaine. (1) L'ensemble 'autres professions, retraités et autres sans activité professionnelle' représente 43,1 % de la population de plus de 15 ans en 2010.*

Source : Ministère de l'intérieur

Les cadres supérieurs représentent 32,3 % des conseillers régionaux, 32,3 % des conseillers généraux et 10 % des maires, alors qu'ils représentent 9 % de la population. Les agriculteurs exploitants représentent 1 % de la population mais 14 % des maires, en raison du nombre très important de communes rurales. A l'opposé, les employés et les ouvriers, dont la part dans la population est respectivement de 16,6% et 13,4 %, sont très peu présents dans les instances locales. La part des ouvriers parmi les conseillers municipaux est de 4 %, et d'à peine 1 % dans les conseils généraux. Les employés sont mieux représentés dans les conseils municipaux (21,2 %) mais ils ne constituent que 4,7 % des conseillers généraux.

Les retraités représentent 43 % des maires et 30 % des conseillers généraux. (Source : [Observatoire des inégalités](#) 2013).